



## AIDE - MEMOIRE

L'administration communale de la Ville de Luxembourg se propose de recruter plusieurs

### **Aides-magasiniers (m/f)**

sous contrat d'étudiant pour les après-midis de loisirs « Aktioun Bambësçh »

#### **Votre mission:**

Chaque année, un grand nombre de jeunes participent aux après-midis de loisirs organisés par le Service Foyers scolaires – Département CAPEL de la Ville de Luxembourg. Ces semaines donnent aux enfants du cycle 1.2 – 4.2 (« Aktioun Bambësçh »), l'opportunité de passer un temps de loisir animé et de rencontrer d'autres enfants ou jeunes.

#### **Votre profil:**

- avoir le statut de l'étudiant ;
- avoir une très bonne maîtrise de la langue luxembourgeoise ;
- être structuré et organisé, prendre des initiatives et être capable de travailler en équipe ;
- être disponible pendant la ou les périodes suivantes:
  - du 14 au 18 avril 2025 - Aktioun Bambësçh **Pâques**;
  - du 16 juillet au 14 août 2025 - Aktioun Bambësçh **Été**
- être âgé de 16 ans au moins.

#### **Missions et tâches :**

Les tâches à assurer par l'étudiant(e) sont les suivantes :

- préparer, ranger, nettoyer le matériel bureautique, bricolage et ludique;
- garder les stockages et les alentours propres et organisés;
- assister à l'installation du matériel ;
- charger et décharger le matériel des véhicules du service ;
- transport du matériel (pas de conduite, mais seulement en accompagnement) ;
- faire la vaisselle si nécessaire.

Cette énumération des tâches n'est pas exhaustive et elle pourra être sujette à modification suivant les besoins du service.

### **Durée et horaire normal de travail :**

L'occupation est exercée à raison de **40 heures par semaine**, réparties normalement sur 6 jours.

L'amplitude de travail journalière s'étend de 7 heures à 19 heures. L'horaire journalier est de 8 heures par jour et est fixé selon les besoins du service sur base d'un plan de travail communiqué à l'étudiant en temps utile. Le cas échéant ce plan de travail comprend la participation obligatoire à des missions ayant lieu en dehors des heures de travail usuelles, y inclus les weekends.

### **Conditions spécifiques et pièces à joindre:**

La candidature doit obligatoirement être accompagnée des pièces suivantes :

- lettre de motivation ; **veuillez l'adresser au collège des bourgmestre et échevins et indiquer la référence suivante: 2-etudcapel** ;
- curriculum vitae ;
- certificat d'inscription auprès d'une école/université 2024-2025 ;
- extrait récent du casier judiciaire pour les candidats âgés  $\geq 18$  ans (bulletin no 3 ainsi que le bulletin spécial « protection des mineurs – bulletin N°5 »), ([Guichet.lu](http://Guichet.lu)) ;
- copie de la carte d'identité ;
- photo récente.

Le dossier de candidature est à adresser par voie électronique au collège des bourgmestre et échevins, en remplissant le formulaire de candidature sur [jobs.vdl.lu](http://jobs.vdl.lu) pour **le 31 janvier 2025** au plus tard.

### **Rémunération:**

Comme suite à la décision du conseil communal du 19 avril 2010, les tarifs applicables aux étudiants de la Ville de Luxembourg sont les suivants :

- étudiant sans formation d'aide-animateur: **80 % du salaire social minimum non-qualifié** qui s'élève à 12,1979 € brut / heure prestée, au nombre-indice actuel de 944,43.

Le secrétariat du CAPEL du Service Foyers scolaires (tél.: 4796-2442 ou -2967, email: [capel@vdl.lu](mailto:capel@vdl.lu)), se tient à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.